**Commune de Gréalou**

**Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal**
**Du 24 JUIN 2026**
- - -

Le 24 juin 2026 à 20h,30 à la mairie de Gréalou, se sont réunis les membres du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée le 19 juin 2026 conformément aux articles L. 2121-10 et 2121-11 du code des collectivités territoriales.

**Étaient présents, les conseillers municipaux suivants :**
Mme Delphine AUBONY, M. Gilles BELLIVIER, M. Jacques FOUCHER, Maryline FRANCOUAL M. Serge GALES, Mme NadineGALY, Mme Corinne LACROIX, M. Emilien SOURSOU, Mme Mathilde VÉDRUNE

**Étaient absents, les conseillers municipaux suivants :** M. Jean-Marc LACROIX, M. Michel VÉDRUNE

**Nombre de conseillers en exercice :11**
**Nombre de conseillers présents :9**
**Pouvoirs :0**
**Votants :9**
Le quorum étant atteint, les conseillers peuvent délibérer.

**Accueil des participants - jacques FOUCHER**

Jacques FOUCHER, 1er adjoint, ouvre la séance. Les points à l'ordre du jour sont rappelés. Nadine GALY est élue secrétaire de séance.

# DELIBERATIONS

## 1. Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal - Jacques FOUCHER

Le procès-verbal du conseil municipal du23 06 2026 a été transmis aux conseillers pour corrections, il n'a pas fait l'objet de remarques et est soumis au vote.

- ✓ **Le PV est approuvé par 9 voix pour 0 abstention 0 voix contre**

## 2. FINANCES–Demande de subvention collège de Cajarc- jacques FOUCHER

Dans le cadre de l'action « pause numérique » du collège de Cajarc, le conseil du 6 février 2026 avait validé le principe d'une subvention d'un montant de 100 € sous réserve de la fourniture de précisions concernant l'affectation de cette subvention ainsi que le destinataire.

Ces précisions ayant été apportées, nous proposons de valider le versement de la subvention.

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 7 voix pour, 2 abstentions 0 voix contre**

**3. FINANCES - demande de subvention de la part d'associations – Jacques FOUCHER**

Plusieurs demandes de subvention nous sont parvenues

Jeunes agriculteurs dans le cadre de la Fête de la Terre

Nous proposons de valider le versement d'une subvention de 100 euros.

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 8 voix pour, 1 abstention, 0 voix contre**

Association l'outil en main

Nous proposons de valider le versement d'une subvention de 50 euros

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 9 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

Musé de la résistance et de la déportation

Pas de subvention

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 9 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

FNACA

Pas de subvention

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 9 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

**4.FISCALITE- proposition du conseil pour les membres de la CCID - Jacques FOUCHER**

- **Désignation des commissaires**

Les 6 (ou 8) commissaires, et leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le directeur régional/départemental des finances publiques (DR/DFiP) sur une liste de contribuables en nombre double **dressée par le conseil municipal.**

La liste de propositions établie par délibération du conseil municipal doit donc comporter **24** (ou **32**) noms :

- 12 noms pour les commissaires titulaires (16 dans les communes de plus de 2 000 habitants) ;
- et 12 noms pour les commissaires suppléants (16 dans les communes de plus de 2 000 habitants)

1 M. Gilles BELLIVIER

2 Mme Nadine GALY épouse THUILIER

3 M Serge GALES

4 M. Michel VEDRUNE

5 M. Gérard LACROIX

6 M. Marcel VEDRUNE

7 Mme Ginette PEGOURIE

8 M. Didier IF

9 M. Michel FRANCISCO

10 Mme Chantal ARNOULT

11 M. Christian AGRECH

12 M. Jean-Pierre BEDUER

13 M. David BECAU

14 M. Sébastien LACROIX

15 Mme Anne-Lise PARRA

16 M. André KELDENICH

17 Mme Aurélie MASSIA

18 Mr Guillaume BRAS

19 Mr Gérémi ARNAULT

20 Mr Quentin PERRIER

21 Mme Colette FAGES

22 Mr Pierre PEGOURIE

23 Mme Emilie TABEL

24 M. Florian LACROIX

**Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 9 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

**5.CAUE- Renouvellement adhésion - Jacques FOUCHER**

Les CAUE contribuent à promouvoir localement la qualité de l'architecture et de son environnement. **Le Conseil d'architecture, d'Urbanisme et de l'environnement** (CAUE) est une association qui accompagne les acteurs du territoire et le grand public dans un objectif de qualité de l'architecture et de son environnement.

Le CAUE assistent les communes pour les projets d'aménagements.
Le montant de la cotisation est de 80 € par an.

✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 9 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

**6.URBANISME- Délégation de signature - Jacques FOUCHER**

Concernant la signature de documents d'urbanisme concernant des projets personnels du maire, nous devons donner une délégation de signature pour ces documents.

Il est proposé de donner délégation de signature à Monsieur Jacques Foucher ...1er Adjoint.

✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 9 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

**7.ELECTIONS- Déplacement du bureau de vote - Jacques FOUCHER**

Pour l'année 2027 le bureau de vote ne sera pas transféré à la nouvelle mairie.

Le point d'affichage restera inchangé

✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 9 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

**8.PERSONNEL- ouverture d'un poste - Jacques FOUCHER**

Dans le cadre du renouvellement des personnes en fin de contrat la modification du nombre d'heure nous oblige à créer un nouveau poste.

Il est proposé d'ouvrir un nouveau poste à hauteur de 20 h /semaine sur 10 mois ou son équivalent de 16.6 h semaine sur 12 mois, le choix définitif se fera en relation avec l'équipe enseignante et la personne recrutée.

✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 9 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

**9.PERSONNEL-ouverture de poste - Jacques FOUCHER**

Dans le cadre du renouvellement des personnes en fin de contrat la modification du nombre d'heure nous oblige à créer un nouveau poste.

Il est proposé d'ouvrir un nouveau poste à hauteur de 20 h /semaine sur 10 mois ou son équivalent de 16.6 h semaine sur 12 mois, le choix définitif se fera en relation avec l'équipe enseignante et la personne recrutée.

Le maintien à 17 h semaine sur 12 mois permettrait d'utiliser le contrat existant.

✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 9 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

# COMMISSIONS

## 10.POINT AUBERGE -Jacques FOUCHER

| AUBERGE EVOLUTION DES COUTS DEPUIS LE DEBUT DU PROJET | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | ETUDE | | | APPEL D'OFFRE | | TRAVAUX | | | |
| PHASE | DETR1 | DETR1+2 | FOND VERT | lancement | resultat | 6 MOIS | 9 MOIS | 12 MOIS | FIN |
| date | mai-23 | déc-23 | juil-24 | sept-24 | nov-24 | juin-25 | sept-25 | dec-2025 | juin-26 |
| MONTANT | 1966350 | 2146192 | 2312394 | 2227750 | 1952884 | 1957496 | 1958119 | 1949497 | 1955470 |
| ECARTS | | 179842,00 | 346044,00 | 261400,00 | -13466,00 | -8854,00 | -8231,00 | -16853,00 | -10880,00 |

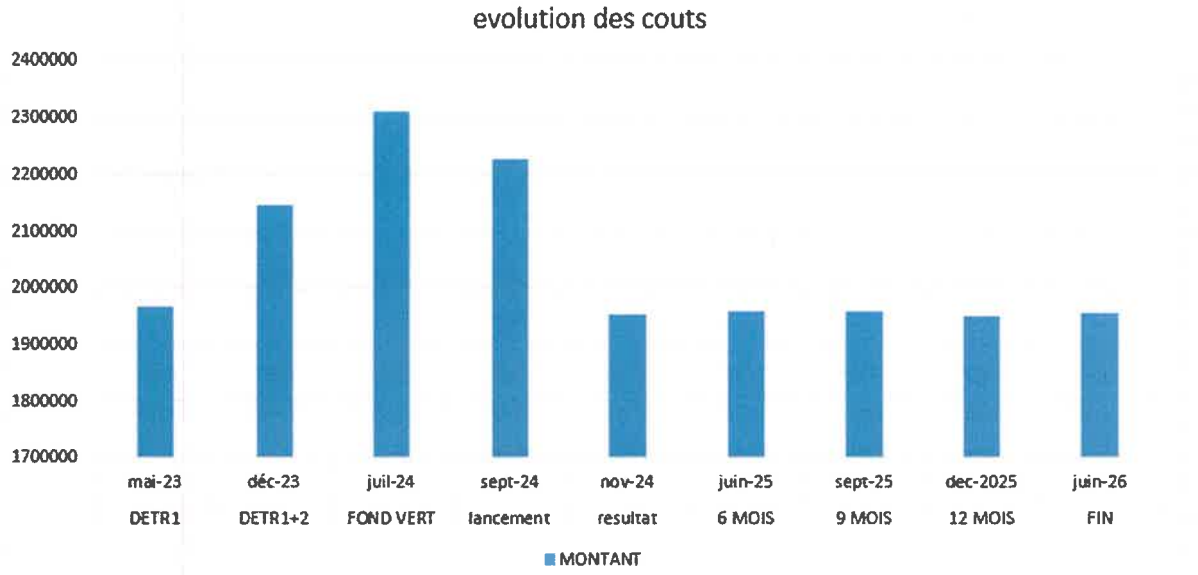


## 11.POINT AUBERGE- Locations - Mathilde VEDRUNE

2 logements sur trois sont occupés.

L'appartement T4 toujours vacant.

# QUESTIONS DIVERSES

## 12- INFORMATIQUE- Changement de logiciel secrétariat -

Préparer la mairie à l'évolution informatique. Financement de 150 euros pour le secrétariat.

**13-TERRAIN ULM- - Jacques FOUCHER**

Le locataire actuel souhaite mettre fin à son bail.

Conformément au dit bail, il devra signifier ce choix par courrier recommandé auprès de la mairie.

Il devra préciser son choix concernant la « serre démontable » dont le conseil avait autorisé la construction en 2002

-démontage

-don à la commune.

**14 BIBLIOTHEQUE - Nadine THUILLIER**

Réouverture de la bibliothèque municipale. Continuité de la bibliothèque scolaire en partenariat avec l'école dans les mêmes locaux. Toutes les précisions pour cette reprise sur le site internet de la commune dès septembre 2026.

**15- PLUIgrand Figeac -Modification- Jacques FOUCHER**

Une phase de Modification du PLUI est lancée.

De nouvelles propositions pourrons être faite par la mairie dans la limite des délibérations et arrêtés pris par le Grand Figeac.

Ces propositions seront déposées sur la plateforme dans le courant de l'été.

Auc cours des réunions préparatoires, la commune de Gréalou avait fait par de son regret concernant le délai de travail proposé ainsi que la période (vacances) peu propice à un travail en profondeur.

**16- ECOLE-Projet pédagogique en lien avec le PNRCQ – Delphine AUBONY**

**-**

L'école de Gréalou est en cours de démarches pour recevoir le label "d'Air Terrestre Educative".

Ce projet est le fruit d'une collaboration naissante entre le PNR des Causses du Quercy, l'équipe enseignante, la municipalité et bien-sûr les élèves de l'école de Gréalou. Il devrait débuter à la rentrée prochaine.

- Qu'est-ce qu'une "Aire Terrestre Educative", en quoi consiste cette démarche ?

Cette démarche confie la gestion participative d'un espace naturel à proximité de l'établissement aux élèves et à leur enseignant.
En se réunissant sous la forme d'un « Conseil de la Terre », les élèves choisissent leur "Aire Terrestre Educative", réfléchissent et prennent toutes les décisions la concernant.

En d'autres termes, cet espace reconnu deviendra un endroit préservé, idéal pour la mise en application de réflexions pédagogiques. Il offrira la possibilité d'accueillir différents intervenants du Parc (botanistes, géologues...), le but étant entre autres de faire découvrir la faune et flore locales aux enfants, dans ces moindres détails et de réfléchir collectivement à une façon d'investir et faire vivre ce lieu de manière respectueuse.
Les animations et la gestion collective du lieu seront principalement réservées aux élèves de grandes sections pour des questions d'accessibilité (vocabulaire technique, durée des interventions, prises de décisions... ), ce qui n'empêchera pas les plus jeunes de s'y rendre également pour des activités plus adaptées.
Les parcelles proposées sont : celle actuellement occupée pour "l'Ecole Dehors", une parcelle communale située en prolongement du stade, et une dernière en contrebas du parking de la place de l'église.

**La séance s'est terminée à 22h30.**
**Michel VÉDRUNE fixe la date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : le XXXXXXXXXX à 20h, à la mairie.**
**Il clôt la séance.**

A Gréalou, le24 juin 2026.

La. Secrétaire de séance : Nadine GALY

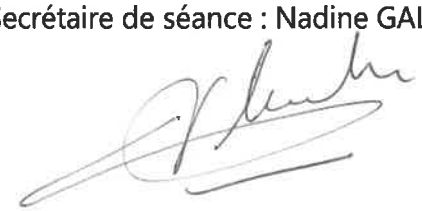

Le Maire :
Michel VÉDRUNE

